

Vous avez la parole...

## TRIBUNE DES OPPOSITIONS

## L'ÉQUIPE VILLIERS À VENIR

Tribune  
non parvenue

L'équipe Villiers à Venir et vos élu.e.s  
Adel Amara, Virginie Cincet, Mamadou Dramé  
contact@villiers-a-venir.fr

RASSEMBLÉS POUR  
UNE VILLE HUMAINE ET  
ÉCOLOGIQUE

La Justice inflige au maire une leçon de démocratie !

Il y a quelques semaines, nous vous indiquions que la municipalité entravait notre expression politique, notamment lors des conseils municipaux. Mépris, coupures de micro, interruptions de parole : le maire reprend dans ce mandat des méthodes indignes quant à la gestion de l'expression publique.

Alors que la loi garantit aux élus de l'opposition un droit d'expression sur les questions inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal, le maire devient censeur dès que des prises de paroles ou des interrogations démontrent ses contrevérités. Nous avons dénoncé à plusieurs reprises ses agissements qui brident le dialogue démocratique nécessaire à la vie politique locale. Ainsi, le maire empêche-t-il les 37 % de Villiérais qui ont voté pour notre liste d'être représentés et d'exprimer leurs opinions.

En 2019, afin de promouvoir ses actions, le maire avait aussi utilisé les moyens de la ville pour publier un document sans attribuer d'espace dédié à l'opposition.

Face à ces dérives, nous avons alors engagé une procédure juridictionnelle pour faire respecter nos droits d'opposants. Il s'agissait d'obtenir, entre autres, l'accès à un local et de nous permettre de nous exprimer sur les supports de la ville.

Aujourd'hui, le juge inflige au maire une vraie leçon de démocratie en le condamnant notamment à la mise à disposition d'un espace dédié à l'opposition, sur l'ensemble des supports de la ville. Nous veillerons bien-entendu à la mise en œuvre de cette décision.

Nous regrettons d'avoir été obligés de recourir au tribunal pour obtenir l'application du droit. Néanmoins, nous sommes déterminés à continuer à veiller, pour le compte des Villiérais, au strict respect par le maire de la loi et des principes démocratiques élémentaires.

Fidèlement,

Frédéric MASSOT, Yasmina BENBELKACEM  
& Quentin MALEINE,  
Vos élus de gauche sociale et écologiste  
Contactez-nous :  
elus.gauche.ecolo.villiers@gmail.com

## MIEUX VIVRE À VILLIERS

Le dernier rapport du GIEC l'a souligné avec une gravité inédite : l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5° devient problématique, sauf à accélérer considérablement les efforts de réduction de nos émissions de Gaz à Effet de Serre.

Depuis 4 ans, le gouvernement agit en ce sens : fin programmée de nos centrales à charbon, de la vente de véhicules thermiques, abandon de projets tels que Notre Dame des Landes, Europacity ou la Montagne d'Or en Guyane, développement des mobilités douces, de l'économie circulaire avec la mise en place de nouvelles filières de traitement des déchets (notamment BTP), aides financières, lutte contre les logements « passoires thermiques » qui pénalisent doublement les plus démunis,...

Sans compter la mesure qui aura probablement le plus d'impact en matière de climat : la nouvelle réglementation environnementale pour les constructions (RE2020) qui sera applicable à partir de 2022.

Mais alors que le réchauffement s'accélère, tout particulièrement en France (nous sommes déjà à +1,7° contre 1,2° pour la planète), il nous faut accélérer notre transition mais aussi nous adapter aux conséquences déjà visibles de ce dérèglement pour Villiers : les inondations.

L'artificialisation des sols et un réseau d'évacuation qui n'a pas été calibré pour faire face à ces phénomènes font que les inondations subies en juin sont malheureusement appelées à se reproduire, si l'on reste dans le constat d'impuissance qui semble être la seule réponse de la municipalité.

La première mesure à prendre serait de réaliser une cartographie des eaux de ruissellement pour cibler les zones à risques. Puis engager, avec l'appui du département dont c'est la compétence, un véritable plan de prévention. Enfin intégrer, dans toute opération de rénovation, des matériaux facilitant l'absorption des eaux.

Cela prendra du temps, nécessitera des investissements conséquents, mais c'est indispensable : les habitants n'ont pas à subir les conséquences de l'absence d'anticipation.

Gouverner c'est prévoir.

J.F. Pirus, S. Reviriego, N. Bricot  
Contact@MieuxvivreàVilliers.fr

LIBRE EXPRESSION

**En 2019, le maire a refusé la publication de cette tribune dans le bulletin municipal intitulé "Embellir et dynamiser notre ville en préservant nos espaces verts c'est possible". Il a été contraint de le faire par jugement le 5 août 2021.**

Une fois de plus, dans un bulletin spécial, le maire se fait le chantre de la promotion immobilière. Il utilise les fonds des contribuables pour promouvoir sa politique auprès des Villiérains, excédés de l'ampleur de la démolition en cours dans la ville.

Il cherche à verdir son image, et à nous démontrer que la ville va bientôt couler sous la verdure, et met fièrement en avant un ratio d'espaces verts par habitant de 18m<sup>2</sup>. Les modalités de calcul ne sont ni indiquées ni claires. Si on reprend les chiffres évoqués par la ville dans cette brochure, on obtient un ratio de 3m<sup>2</sup>/hab.

Aligner ainsi des chiffres ni sourcés, ni datés ne permet certainement pas de démontrer aux habitants le bien-fondé d'une politique. Nous attendons plus de rigueur et de clarté d'une municipalité aux affaires depuis si longtemps.

Les Villiérains observent au quotidien que là où se trouvaient

des pavillons bordés de jardins, ce ne sont plus des arbres, des fleurs, ou des gazons verdoyants qu'ils côtoient, mais le béton des immeubles. Et c'est cela qu'ils ne supportent plus.

Paradoxalement, bien que le maire clame combien il améliore la ville par ses constructions, il refuse toujours d'en assumer la responsabilité en expliquant qu'il ne fait que respecter la loi. Oui, il y a obligation de construire 160 logements par an, mais l'étalement sur 15 ans vise à permettre une croissance mesurée. Qui peut croire que plus aucun projet ne sera lancé d'ici 2025 ?

Le maire vit-il dans la même ville que nous ? Ou dans un fantasme de ville imaginaire, avec sa brochure aux vues d'architectes bien éloignées de la réalité ?

*Pascale Delhaye, José Luis Neto, Frédéric Massot  
Tribune de l'opposition de gauche*